

OFFRE D'EMPLOI**CONTREMAÎTRE(SSE) AUX BÂTIMENTS**

Service :	Travaux publics
Statut :	Poste-cadre
Horaire :	Temps plein 40 heures/semaine
Salaire annuel :	Entre 88 213 \$ et 104 770 \$

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du coordonnateur des travaux publics, la personne titulaire de ce poste agit à titre de responsable des activités afférentes à l'entretien des bâtiments de la Ville, incluant les infrastructures de parcs et de loisirs. Elle est responsable de la planification, la coordination, la direction et le contrôle des activités et des ressources matérielles et humaines relatives à l'entretien des bâtiments municipaux. De plus, elle supervise les activités de l'atelier de menuiserie, ainsi que des travaux donnés en sous-traitance. Elle agit à titre de support logistique lors d'événements spéciaux. Elle planifie les travaux à effectuer, supervise leur réalisation et gère les employés sous sa responsabilité.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Participer, sur une base de rotation, à la garde prévue en dehors des heures normales de travail et/ou assurer une disponibilité pour soutenir le personnel col bleu de garde;
- Assister le coordonnateur des travaux publics lors de la période de répartition des tâches (dispatch) auprès des cols bleus;
- Superviser et coordonner la réalisation des travaux d'entretien, de réparation ou d'amélioration de tous les équipements, les installations et les bâtiments municipaux incluant les infrastructures de parcs, terrains de jeux, l'aréna;
- Assurer la mise à jour et le suivi du programme d'entretien préventif des bâtiments;
- Effectuer la planification hebdomadaire et journalière des activités de son service de manière à maintenir des standards élevés en termes d'efficacité et d'organisation du travail;
- Superviser le personnel à sa disposition dans leurs activités par l'exécution et le contrôle des opérations, tout en respectant le suivi du budget, afin d'atteindre les objectifs fixés par la direction du service;
- Participer, selon les besoins du service, à la réalisation de projets spéciaux, tels que la construction ou l'aménagement de locaux, de bâtiments, de structures, de plateforme, etc.;
- Participer à la préparation de devis pour les services d'entretien annuel;
- Assurer le suivi des travaux réalisés à contrat concernant l'entretien des bâtiments;
- Participer à la planification du budget annuel et du plan triennal;
- Superviser et évaluer le personnel col bleu et étudiant sous sa responsabilité, et ce, conformément aux politiques, orientations, normes et procédures de la Ville;
- Entretenir de bonnes relations avec les citoyens, les sous-traitants et les différents organismes;
- Veiller au respect de l'ensemble des politiques, des procédures, des normes et des objectifs en matière de santé et sécurité, en plus des règles de la municipalité et de la convention collective en vigueur;
- Faire la vérification et l'approbation des feuilles de temps et des demandes d'absences du personnel et s'assurer d'obtenir les justifications nécessaires. Fournir les informations au coordonnateur des travaux publics et bâtiments afin qu'il puisse s'assurer d'une planification et d'une productivité optimale.

Cette description d'emploi n'est pas limitative. Elle contient les éléments caractéristiques de l'emploi et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction. La personne titulaire peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat, pour autant qu'elles soient connexes.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Détenir une formation collégiale (DEC) appropriée aux fonctions de l'emploi. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée
- Avoir un minimum de trois (3) années d'expérience dans un emploi similaire;
- Détenir un Certificat de compétence compagnon (CCC) de la Commission de la construction du Québec (un atout);

.../2

- Avoir réussi le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (un atout);
- Connaissance des infrastructures municipales, en électricité, en ventilation et en porte de garage (un atout);
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide;
- Aptitudes en leadership et capacité démontrée de mobiliser le personnel;
- Habiletés en communications et dans la gestion d'une équipe;
- Expérience en gestion des ressources humaines au sein d'un environnement syndiqué (un atout);
- Posséder un bon jugement, un excellent sens de l'analyse et un bon esprit de synthèse.
- Grande rigueur, minutie et sens de l'organisation.

CONDITIONS DE L'EMPLOI

Avantages sociaux selon le règlement général des gestionnaires de la Ville de Chibougamau en vigueur :

- Poste-cadre, temps plein, permanent;
- Salaire annuel variant selon l'expérience entre 88 213 \$ et 104 770 \$;
- Prime nordique de 3%;
- 4 semaines de vacances accumulables (au prorata pendant la 1re année d'embauche);
- 13 jours fériés payés;
- Jusqu'à 10 jours de congés flottants;
- Jusqu'à 5 jours de congés de maladie;
- Contribution de l'employeur de 10 % pour le fonds de pension;
- Contribution de 50% de l'employeur pour les assurances collectives
- Remboursement pour la pratique d'une activité sportive.

La Ville de Chibougamau souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise déposer sa candidature en ligne au <https://www.ville.chibougamau.qc.ca/participation-citoyenne/emplois>

Date limite : 2 octobre 2024 à 16h30

DONNÉ À CHIBOUGAMAU, ce 30 mai 2024

Claudy Drouin, conseillère en ressources humaines